



Fraen a Mammen Berdorf

www.fraen-mammen-berdorf.lu

info@fraen-mammen-berdorf.lu

Berdorf, Janvier 2026

Marché Artisanal les 7 et 8 novembre 2026 à BERDORF (Lux)

(heures d'ouverture : Samedi 11h00 - 19h00 / Dimanche 10h00 - 18h00)

Mesdames, Messieurs,

nous avons le plaisir de vous fournir des informations concernant notre grand marché artisanal qui aura lieu en novembre prochain. Il s'agit de la 21ème édition de cette manifestation, organisée par l'association locale „Fraen a Mammen Berdorf“. Tous les exposants doivent obligatoirement respecter les horaires d'ouverture.

Depuis 20 ans déjà, notre marché est un grand succès. Plus de 100 artisans-exposants ainsi que 7.000 visiteurs, venant du Grand-Duché de Luxembourg et des régions frontalières, se donnent régulièrement rendez-vous à Berdorf.

Comme la qualité des produits et marchandises vendus sur notre marché est primordial, nous demandons à tous les „nouveaux“ participants de nous faire parvenir au préalable des informations et des photos concernant leurs offres.

Suite aux nouvelles prescriptions de sécurité de la part de CGDIS (Corps Grand-Ducal Incendie & Secours PRV 4.1*) il y a lieu de procéder à certains changements concernant l'attribution des emplacements à l'extérieur (nouveaux reculs de sécurité, etc) ainsi que des prescriptions supplémentaires pour les installations électriques et de gaz.

Nous nous efforçons également à respecter les souhaits des exposants, toutefois il n'existe plus la possibilité d'avoir un autre emplacement que celui qui vous a été attribué par l'organisateur.

Nous vous prions de bien vouloir lire attentivement les informations et conditions de participation annexées, car elles contiennent plusieurs prescriptions supplémentaires (pour les installations électriques et de gaz) et par conséquent des responsabilités et engagements supplémentaires de votre part. Une réception de sécurité correspondante des installations électriques et de gaz des stands de vente, par des représentants d'une autorité de contrôle reconnue, aura lieu le samedi matin entre 10 et 12 heures.

Nous respecterons les règles sanitaires en vigueur au moment du marché.

Toutes les informations nécessaires à la participation au marché, ainsi qu'une demande d'inscription se trouvent sur les pages suivantes.

Nous serions heureux de vous accueillir à Berdorf et nous vous souhaitons déjà maintenant un marché réussi!

Cordialement

Le Comité des „Fraen a Mammen Berdorf“

Informations et conditions de participation pour les exposants

1. Demande et attribution d'un emplacement

Pour demander un emplacement, le formulaire d'inscription en annexe est à remplir et à retourner à l'adresse indiquée.

Une confirmation définitive concernant votre participation au marché vous sera adressée par écrit !

Les propriétaires sont responsables de leur équipement et des marchandises.

L'organisateur décline toute responsabilité pour des dégâts éventuels (vol, perte, casse etc.) ou accidents.

Une assurance responsabilité civile valide de votre côté est obligatoire.

2. Frais de participation

Le montant des frais de participation dépend de la taille de votre surface de vente (**profondeur max. 3 mètres**) :

| <u>longueur :</u> | <u>montant dû pour les deux jours :</u> |
|-----------------------|---|
| jusqu'à 3 mètres | 80,- euros |
| jusqu'à 6 mètres | 100,- euros |
| jusqu'à 9 mètres | 120,- euros |
| Emplacement intérieur | Supplément 100,- euros |

Pour pouvoir participer au marché, le montant correspondant est à virer, endéans 1 mois après réception de la confirmation définitive de participation, sur le compte de l'association "Fraen a Mammen Berdorf", la réservation n'est garantie qu'après réception du virement. Etant donné qu'un plan de situation est à établir avant l'évènement les virements tardifs ne peuvent plus être pris en considération.

Banque : BGL BNP Paribas (BIC : BGLLLULL) Compte : IBAN LU10 0030 0450 2450 0000

Les frais de participation comprennent :

- Publicité dans la presse locale et régionale, radio, internet etc.
- Gardiennage du site par une société de surveillance pendant la nuit du samedi au dimanche
- courant électrique (mise à disposition et consommation)

En cas de non-participation, un remboursement des frais est uniquement possible si l'organisateur en a été avisé par écrit au plus tard le 1 octobre 2026.

3. Mise en place des étals

Veuillez bien annoncer votre arrivée à Berdorf au Centre Culturel situé au 29, rue d'Echternach. Vous serez alors guidé vers votre emplacement.

Le montage des étals a lieu le samedi à partir de 7 heures et doit être achevé au plus tard à 10 heures, pour la réception de sécurité. La route sera donc fermée à toute circulation à partir de 10 h le samedi et le dimanche, également pour les véhicules des exposants ! Tous les artisans devront se trouver dans leurs chalets pour pouvoir assurer la réception de sécurité.

Les emplacements à l'intérieur et, **sur demande expresse, certains étals à l'extérieur**, peuvent déjà être mis en place le vendredi (Attention : la route n'est pas encore fermée à la circulation ce jour là !).

La circulation dans la rue d'Echternach fonctionne à sens unique depuis cette année.

Après le démontage dimanche soir, les règles de circulation suivantes doivent être respectées : l'entrée du marché se fait au plus tôt à partir de 18 heures via la rue de Consdorf (hôtel Trail Inn, hôtel Kinnen) jusqu'à votre stand et la sortie en direction d'Echternach (Berdorfer Eck, pizzeria Lenert).

Les emplacements sont à laisser en état propre, l'évacuation des déchets incombe aux exposants !

4. Conditions importantes pour les stands.

4.1. Conditions générales pour les stands.

- **L'éclairage** des chalets incombe à l'exposant.
- Une **rallonge appropriée** est à prévoir (minimum 30 m).
- Chaque exposant est responsable des mesures de protection appropriées aux conditions météorologiques.
- **Il n'y a pas de mise à disposition de bancs et de tables.**
- Chaque exposant dispose **d'un seul** raccordement électrique, au besoin, **une multiprise** est à apporter par vos soins.
- L'utilisation de **chauffages/radiateurs électriques et à gaz** est interdite !
- Si l'installation électrique présente des défauts menants à des court-circuits, **l'alimentation en électricité sera coupée pour le chalet respectif.**
- Chaque emplacement doit être équipé **d'un ou plusieurs extincteurs portatifs en état de marche conformément aux normes EN3 et doit être visible et disponible à tout moment. Les produits d'extinction doivent être appropriés aux risques correspondants.**
- Tous les chalets sont à équiper **d'une trousse de premier secours.**

4.2. Prescriptions de sécurité pour les stands.

La réception de sécurité de toutes les installations électriques aura lieu le samedi matin entre 10 et 12 heures par un représentant d'une autorité de contrôle reconnue . Toutes les non-conformités sont à redresser avant l'ouverture du stand.

4.2.1. Installations électriques.

- **Pour les stands, toutes les installations électriques (éclairage) doivent être conformes aux normes en vigueur et en bon état de fonctionnement.**
- **Tous les appareils et installations électriques utilisés doivent porter le marquage CE et doivent être mis en service et entretenus conformément aux instructions d'utilisation des fabricants.**
- **Les installations doivent être protégées contre l'humidité et la pluie.**
- **Des appareils défectueux ou endommagés ne doivent pas être utilisés.**
- **La connexion en série de multiprises portables est interdite.**

5. Possibilités d'hébergement

Des informations sur les possibilités de logement dans la région se trouvent e.a. sur les pages Web suivantes :

- <http://www.berdorf-tourist.lu/fr/100-hospitalité>
- <http://www.echternach-tourist.lu/hebergement>
- <http://www.bollendorf.de/touristik/>
- [Berdorf APP](#)

6. Contact

Pour toute question éventuelle, Mme Mariette Rassel est à votre disposition :

e-Email : dimamimi@pt.lu GSM: +352-691784782 / +352-621 640 670 (Linda Hartmann)

7. Formulaire d'inscription

Veuillez bien retourner le formulaire d'inscription, **rempli complètement et lisiblement, ainsi que la copie de l'assurance responsabilité civile,** à l'adresse suivante :

Fraen a Mammen Berdorf

Mariette Rassel

7a, an der Ruetsbech

L-6552 BERDORF

email : dimamimi@pt.lu

DEMANDE de PARTICIPATION

au Marché d'Artisanat d'Art les 8 et 9 novembre 2025 à Berdorf

!!! le formulaire est à remplir lisiblement en lettres majuscules!!!

Nom, Prénom :

Société :

rue, code, localité :

téléphone, e-mail :

Je vends les articles artisanaux suivants :

Emplacement extérieur

Genre : Echoppe Chapiteau Remorque

Taille : m longueur / m profondeur

besoins en électricité:

240 Volt , uniquement éclairage (max. 1000 Watt)

240 Volt , consommation élevée : Watt

400 Volt , courant triphasé : Watt



!!! L'organisateur se réserve le droit de limiter la puissance électrique fournie aux emplacements en fonction de la puissance totale et des moyens de distribution disponible.

Emplacement intérieur

Il n'existe qu'un nombre très limité d'emplacements à l'intérieur.

Responsabilités et Engagements.

- J'ai pris connaissance des informations et conditions de participation et je déclare les accepter expressément.
- **Je m'engage à respecter rigoureusement les conditions générales et les prescriptions de sécurité par rapport aux stands , et j'assume la responsabilité en cas de dommages éventuels.**
- Je m'engage à payer les frais de participation endéans 1 mois suivant la confirmation de participation définitive.
- dans le cadre de la publicité pour le marché, j'accorde à l'organisateur de publier mes données de contact ainsi que des photos de ma marchandise.
- **Par ma signature je confirme avoir conclu une assurance de responsabilité civile recouvrant les dates du marché.**

Date

Signature